

Éviter les calamités grâce à une bonne prévention

Jan DE MAEYER

1. Courte présentation du KADOC

Le KADOC, centre interfacultaire de la Katholieke Universiteit Leuven, a été fondé en 1976-1977. Il jouit donc de la personnalité juridique de l'université dont il forme une section à part entière. Le Centre est dirigé par une commission scientifique composée de représentants des sept facultés du groupe des Sciences humaines. En 1985, avec trois autres centres d'archivage à thèmes, le KADOC a été reconnu (et donc également subsidié) par la *Vlaamse Gemeenschap*. La portée du décret a été élargi en 2002 à d'autres centres d'archivage et de documentation (désormais nommés « institutions patrimoniales »), mais ceci n'a suscité aucune modification du statut du KADOC.

L'appellation complète du KADOC est *KADOC- Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving* (Centre de documentation pour la religion, la culture et la vie sociale). Ce qui signifie que son champ d'action comprend tout ce qui intéresse le développement des religions en Flandre (dans leur contexte belge et international) depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours.

Le KADOC employait, fin 2002, 53 personnes : 6 cadres, 2 attachés de direction, 9 chercheurs, 25 employés et 11 bénévoles.

En tant qu'institution patrimoniale, le KADOC a pour but de développer un travail patrimonial complet et intégré de la relation religion, culture et vie sociale depuis 1750 (comparaison entre Flandre et étranger). Les trois tâches principales sont complémentaires, interactives et se renforcent mutuellement :

1. Le KADOC est une institution dont le principal souci est la protection du patrimoine (prospection, maintenance, analyse, mise à disposition de documentation);
2. Le KADOK tend vers la valorisation scientifique et la plus haute investigation du patrimoine concerné ;
3. Le KADOK cherche à valoriser de la manière la plus actuelle et adéquate sa mission de sensibilisation du public (fournir des réponses aux questions émanant d'institutions et de personnes, réalisation et soutien de publications de vulgarisation, manifestations s'adressant au public : expositions, stands d'information, productions son et lumière, projets de formation, conseil et soutien).

1.1. Une institution patrimoniale

Le KADOC rassemble

- 1° du matériel imprimé (livres, brochures, revues) dans lequel l'accent est mis sur la « littérature grise » ;
- 2° des archives (matériel unique d'organisations, de personnes – pas uniquement de personnalités -, de familles) ;
- 3° de la documentation audiovisuelle (photos, affiches, films, daguerréotypes, lithos, etc).

Quant au fond, il recherche toutes expressions du christianisme et des religions en général dans les Flandres :

- politiques et de société (tant les Chrétiens pour le Socialisme que le Rexisme),
- sur le plan social,
- art et culture (des archives architecturales à la littérature pour la jeunesse et la bande dessinée),
- agriculture,
- coopérative (également banques d'épargne),
- jeunesse et enseignement,
- dévotion et vie religieuse (y compris les institutions religieuses, ordres et congrégations).

À la fin de 2002, le volume de la documentation collectée pour les catégories les plus importantes atteignait :

Archives : 14.050 mètres courants

Bibliothèque : livres : 139.000 pièces

revues : 8.860 titres, dont 1.022 en cours.

Documentation audiovisuelle :

photos ca. 260.000 pièces

affiches 20.451 pièces

films 4.460 unités

Centre de Recherche

Le KADOC stimule et soutient des enquêtes externes. Le KADOC diligente lui-même la recherche dans des groupes multidisciplinaires :

- en développant et en réalisant des projets d'études, de publications et d'expositions ;
- par l'organisation de séminaires, d'ateliers, de journées d'étude, de colloques et/ou de congrès (avec l'ambition d'atteindre un niveau international) ;
- en participant aux groupes de recherche, projets et réseaux, tant nationaux qu'internationaux.

1.2. Un fonctionnement tourné vers le public

En 2002, la salle de lecture a accueilli 3.040 visites effectuées par 875 lecteurs qui ont consulté 20.154 unités documentaires.

À ce jour, le KADOC a publié 29 livres dans la série *KADOC-Studies*, 7 dans la série *KADOK-Artes*, 40 autres ouvrages ainsi que 62 inventaires et répertoires.. En 2004, une nouvelle série *KADOC-Studies on Religion, Culture and Society* voit le jour. Depuis 1988, le Centre a édité six fois l'an le *KADOC-Nieuwsbrief*.

Quelque 80 expositions ont été réalisées depuis 1991 dont 50 en locaux propres, les autres en déplacement.

2. Où est situé le KADOC ?

Depuis 1990, le KADOC est abrité dans le site de l'ancien couvent des franciscains ou frères mineurs, dans la ville de Louvain. La propriété a été acquise en 1987 pour le KADOC par la Katholieke Universiteit Leuven. Elle a été en grande partie rénovée et équipée à l'aide de moyens propres, c'est-à-dire de fonds provenant du mécénat. Dans ce sens, le KADOC est un digne successeur des ordres mendiants abrités auparavant sous son toit.

Le bâtiment constitue un site historique. Il a été élevé autour de la chapelle du pèlerinage de Notre-Dame des Fièvres. La chapelle de style baroque tardif date de la fin du XVII^{ème} siècle, début du XVIII^{ème}. Les frères mineurs lui adjoignirent le couvent vers 1870. La chapelle est un monument classé et réclame d'urgence une restauration. Jusqu'à présent, seule la face extérieure de la coupole a été restaurée, le reste est encore en phase de pré-étude artistique et historique.

Lors de la rénovation à la fin des années 80, une concertation entre l'architecte et le service Prévention et Sécurité de la Katholieke Universiteit Leuven a fait choix d'une division zonale liée à la fonction du bâtiment complétée par l'usage de portes coupe-feu marquées et reconnaissables !

Au rez-de-chaussée se trouve la partie accessible au public : couloirs, salle de lecture, cafeteria et salles de réunion.

À ce niveau également on trouve quelques arrière-salles dans la partie non rénovée de l'ancien couvent, à savoir, le local de microfilmage (dans la sacristie d'époque), la salle de projection et le local de triage (dans l'ancienne bibliothèque du cloître) ainsi que le labo photographique.

Le premier et le second étage abritent les bureaux et les espaces de travail auxquels, en principe, le public n'a pas accès.

Le magasin est situé en sous-sol, sous l'ancien jardin du cloître. Un second magasin verra le jour en 2004, hors-les-murs.

Prévention : tous les locaux sont équipés de systèmes de détection électriques, d'éclairage de secours automatique et sont gardés physiquement la nuit, pendant les week-ends et jours de congé ou à des moments à risque. Pendant la journée, la garde s'exerce de manière discrète.

Sont présents, spécifiquement contre le risque d'incendie :

- des détecteurs ioniques qui contrairement aux optiques et thermiques ne réagissent pas sur-le-champ à l'émission de gaz de fumées (parfois aussi aux poussières en mouvement !)
- des extincteurs portables (poudre) ;
- des lances sur dévidoir (30m de long).

Ce matériel n'est pas installé au magasin, eu égard au risque de rupture de canalisation. Il n'y a pas de CO² ou de dioxyde de carbone (il faudrait trop s'en approcher), ni halon ou fréon 131 nuisibles à l'environnement et donc interdits.

3. Les faits : « un incendie limité mais intense », mardi après-midi, 12 mai 1998.

Dans l'après-midi du 12 mai 1998, le Centre a été victime d'un violent incendie, limité mais d'une violence peu ordinaire, né dans le sas donnant accès au local de microfilmage, à la salle de projection, au hall de l'escalier menant aux ateliers de l'aile sud-est et à ce que l'on nomme le foyer, vers la chapelle.

3.1. Localisation de l'incendie (voir plan 1)

Le Parquet a établi que la cause probable résidait en une surchauffe du coffre où étaient entreposés d'anciens films au nitrate (six bobines). On venait d'en réaliser une copie de sauvegarde en 16 mm et les originaux attendaient dans le coffre alors qu' était prévue leur expédition à la Cinémathèque Royale de Belgique, à Bruxelles, seule institution disposant d'un lieu de stockage sûr pour les films au nitrate. Tous les films au nitrate appartenant au KADOC sont systématiquement confiés à la Cinémathèque Royale avec laquelle existe une excellente collaboration

La surchauffe a probablement été occasionnée par une combinaison de facteurs : d'une part, les premiers jours de mai s'étaient révélés chauds et très ensoleillés, d'autre part, le chauffage réglé par ordinateur n'avait pas encore été débranché par les services techniques centraux de la Katholieke Universiteit Leuven. Des tuyauteries du chauffage de la chapelle et du niveau +1 passaient également dans le sas.

Le feu prit vers 14h30, accompagné d'un bruit semblable à celui d'une explosion. L'évacuation de toutes les personnes présentes (lecteurs, visiteurs et personnel) s'est effectuée rapidement et relativement sans problème (voir point 4). Ainsi que prescrit par la Katholieke Universiteit Leuven, le personnel a entrepris lui-même une première tentative d'intervention en vue de maîtriser l'incendie mais celle-ci dut être abandonnée au plus tôt eu égard aux fumées asphyxiantes. Les pompiers furent sur place dans des délais raisonnables et contrôlèrent rapidement le feu.

Le sinistre fut limité : un coffre entièrement tordu, des rouleaux de films détruits et des dégâts des eaux affectant les archives - par bonheur, tout juste microfilmées – déposées tout près. Il s'agissait de documents des organisations *Brussels Onthaal* (1972-1993) et de la Société de Saint Joseph (1930-1960) : liste de membres et enregistrement de convocations.

Les dégâts indirects furent bien plus étendus à cause de l' eau et des fumées dans une grande partie du rez-de-chaussée, (la compagnie d'assurance en a fourni une estimation de 52.933,82 €). Sans compter que le KADOC a dû fermer ses portes pour un jour pour permettre un nettoyage complet de la salle de lecture y interdisant bien entendu tout service.

À tout prendre, le feu s'est limité à la destruction interne du sas. Le compartimentage des portes coupe-feu a sauvé le centre d'un désastre bien plus étendu. Mais déjà les flammes en léchaient dangereusement les chambranles et si les pompiers étaient arrivés cinq minutes plus tard, l'incendie se serait étendu à la chapelle et aux locaux situés à côté et au-dessus d'elle

L'évacuation s'est déroulée rapidement et dans de bonnes conditions, le système d'alarme relié au service de sécurité de la Katholieke Universiteit Leuven et au service Incendie a fonctionné de manière parfaite. Ce résultat peut être attribué aux exercices réguliers effectués non signalés à l'ensemble du personnel), à la constitution et à la formation d'une équipe de première intervention (mise en place un peu avant le sinistre).

A aucun moment, la salle de lecture et le magasin n'ont été menacés. Ces locaux sont éloignés du foyer d'incendie et protégés hermétiquement par des portes coupe-feu.

Le KADOC a jugé utile de faire connaître cet incident à l'extérieur. Un communiqué de presse a été distribué et l'annonce en a été faite dans un supplément joint au *KADOC-Nieuwsbrief* paru la semaine suivante.

4. Points faibles observés

4.1. L'évacuation

Certains lecteurs ont d'abord manifesté un refus devant une évacuation immédiate (avec abandon de leur matériel) parce qu'ils ne mesuraient pas la gravité de la situation ou étaient hors d'état de l'apprécier. Ils étaient désireux de rassembler d'abord leurs données et notes et durent être fermement exhortés à quitter le bâtiment sans attendre. Les autres visiteurs ne créèrent aucune difficulté. Leur présence étant enregistrée, un contrôle parfait a donc été possible.

Le personnel a posé encore moins de problèmes eu égard aux exercices réguliers d'évacuation.

4.2. L'incendie lui-même

Le foyer a tout d'abord été localisé erronément par les personnes (et non par le panneau de localisation électronique) dans le foyer voisin plutôt que dans le sas, sans doute par suite de la forte émission de fumée.

Initialement, la nature et la cause de l'incendie furent aussi mal comprises. On avait d'abord songé à une explosion en rapport avec la restauration de la coupole de la chapelle (par ex., par la chute d'une bouteille de gaz). D'où la préoccupation d'évacuer et de sauver les travailleurs. Le Service Incendie fut également mal informé.

La première équipe d'intervention était impuissante devant la forte émission de fumées asphyxiantes.

4.3. L'intervention des pompiers

En général, avec leurs grands véhicules, les pompiers n'arrivent qu'avec peine à traverser le centre de Louvain. Le camion muni de la grande échelle (sorti en supposant que le feu était en rapport avec les travaux au toit) ne put prendre le virage de la Vlamingenstraat vers la Frederik Lintsstraat à cause de voitures mal garées et, par suite, ne put entrer dans le grand parking du personnel du côté de la Frederik Lintsstraat (voir plan n°2). De la sorte, il entravait à son tour le passage des véhicules d'intervention et de l'auto-pompe.

5. Conséquences

Depuis lors, il va de soi qu'il existe au sein du KADOC une grande sensibilisation (exagérée ?) en matière de danger et de prévention anti-incendie. Certains parlent même d'« obsession »...

5.1. Interne

5.1.1. Prévention mentale : prise de conscience des dangers potentiels et des points faibles.

Lors des sessions d'accueil des nouveaux travailleurs, la rubrique « prévention de sécurité » prend une place importante. Il en est de même dans les « Instructions », dont le manuel est remis à chaque membre du personnel dès son entrée en service. Dans ce guide du fonctionnement du KADOC, le chapitre de la prévention incendie est fort détaillé. Les

collaborateurs de projet temporaires travaillant peu ou pas en équipes présentent peut-être un autre point faible.

La prévention est de manière permanente à l'ordre du jour lors des évaluations annuelles de fonctionnement. On y discute des voies d'évacuation les plus proches, d'escaliers de secours, d'extincteurs, de dévidoirs de tuyaux d'arrosage... Le membre du personnel ne fournissant pas la preuve d'une connaissance satisfaisante est invité à revoir d'urgence ces questions avec soin.

5.1.2. Importance d'exercices d'évacuation répétés et de lutte anti-incendie

Les exercices d'évacuation sont régulièrement organisés à des moments inopinés (seule l'équipe de première intervention est au courant). La lutte contre le feu est toujours une course contre la montre ! Ici également, les collaborateurs temporaires peuvent faire obstacle en n'informant pas de manière systématique les responsables de l'accueil de leur présence ou non.

5.1.3. Entraînement de la première équipe d'intervention

La première équipe d'intervention s'entraîne aussi à rassembler et compter les lecteurs, visiteurs et membres du personnel (il existe deux lieux de rassemblement convenus, en relation par GSM). Ces personnes sont également entraînées pour guider l'évacuation et informer le corps des pompiers. Si nécessaire, ils peuvent prendre les mesures qui s'imposent pour évacuer ou protéger les collections de documents prioritaires.

5.1.4. Ces faits ont renforcé le KADOC dans son attitude inflexible sur certains points tels que :

- interdiction absolue de fumer dans tout le bâtiment (à l'exception de la cafeteria) ; les firmes extérieures, de nettoyage, etc. doivent s'y conformer aussi ;
- libérer les voies d'évacuation ;
- maintenir les portes coupe-feu fermées (même pendant les jours de canicule) ; bien qu'elles soient considérées comme obstacle par les usagers de plateaux pour livres et archives ;
- surveiller l'emploi et le raccordement d'appareils électriques et limiter les risques en débranchant ces appareils durant les week-ends prolongés et la période de fermeture ;
- le soir, la ronde de fermeture prête encore la plus grande attention aux points soulevés ci-dessus ;
- la garde de nuit est invitée à prendre les mêmes précautions.

5.1.5 Entretien du bâtiment

Un bon entretien du bâtiment paraît aller de soi mais est encore plus important comme moyen de prévention, tout comme un contrôle régulier de toutes les installations électriques et, naturellement, des appareils et installations d'extinction.

5.2. Externe

Des réunions de concertation ont régulièrement lieu avec l'équipe de sécurité et de prévention de la Katholieke Universiteit Leuven. En cette occurrence, il ne faut pas hésiter à poser des questions.

Le coordinateur des bâtiments et les membres de la première équipe d'intervention sont libérés pour suivre des formations et des entraînements.

Presque immédiatement après le sinistre, il a été décidé d'élargir le portail d'accès. Cette réalisation a bien demandé un an suite à la concertation et l'attente de l'avis des Monuments et Sites (le bâtiment KADOC est protégé en tant qu'image de la ville), de la Ville de Louvain (des places de parking furent perdues). Par bonheur, la Katholieke Universiteit Leuven a fortement soutenu la demande du KADOC.

Les panneaux d'avertissements ont été agrandis. Le KADOC « mène la chasse » aux contrevenants qui abandonnent leur véhicule et gênent de la sorte l'accès au parking (capital pour l'entrée des grands véhicules du service Incendie) et ceci vaut autant pour les côtés du portail qu'en face de celui-ci. Le KADOC n'a évidemment pas le droit de verbaliser mais glisse un billet d'avertissement derrière l'essuie-glace. En quelques cas extrêmes, la police est priée de faire évacuer le véhicule contrevenant.

Conclusion

Une gestion efficace de la prévention est de la plus haute importance mais exige en premier lieu une attitude pleine d'attention de la part du chef de service et un consensus au sein de son staff (chefs de division). Sécurité et prévention figurent donc régulièrement à l'ordre du jour des réunions du cadre et constituent un sujet permanent des réunions d'évaluation et du conclave annuel.

Traduction française par F. Lambeau et Th. Marlier.